

Nominations pour le diocèse de Blois

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 5 juillet 2018



au 1er septembre 2018 :

- Monsieur l'abbé **Atchimon Rodrigue Marie-Eugène BISSY**, prêtre fidei donum du diocèse de Yopougon (Côte d'Ivoire) est déchargé de sa mission de vicaire de l'ensemble pastoral de Blois Rive Gauche – Vallée du Cosson ; À cette date il est nommé, avec l'accord de son évêque, curé des secteurs pastoraux d'Onzain-Chouzy et Herbault pour une période de trois années, éventuellement prorogables.
- Monsieur l'abbé **Jérôme BERTRAND**, est nommé avec l'accord du Modérateur de la Communauté Saint Martin, adjoint au prêtre référent pour la pastorale du monde scolaire (collèges et lycées) et pour la pastorale des étudiants du doyenné de Blois. Il sera également prêtre auxiliaire au secteur pastoral Blois rive-droite
- Monsieur le Chanoine **François BROSSIER** est reconduit pour trois ans prêtre disponible pour le Vendômois et modérateur d'équipe d'animation pastorale du secteur pastoral de Saint-Amand Longpré. À cette même date, il est déchargé de sa mission d'adjoint au délégué épiscopal à la formation. Il demeure directeur du Centre diocésain de documentation.

- Monsieur l'abbé **Pierre CABARAT** est prorogé pour trois ans dans sa mission de délégué épiscopal pour la vie religieuse et consacrée ; est déchargé de sa mission de délégué épiscopal pour la pastorale liturgique et sacramentelle. Il demeure membre de la Commission diocésaine d'art sacré.
- Monsieur le chanoine **Dominique DUPONT** est prorogé pour trois ans dans sa mission de délégué épiscopal à l'œcuménisme. À cette date, il est nommé conseiller doctrinal et pastoral de RCF 41 pour trois ans renouvelables.
- Monsieur l'abbé **Jean-Pierre GAC** est prorogé pour trois ans dans sa mission de curé de la paroisse personnelle des Saints Apôtres.
- Monsieur l'abbé **Pierre LAMÉ** est déchargé de sa mission de supérieur de la maison Charles de Blois.
- Monsieur l'abbé **Blaise LASME**, prêtre fidei donum du diocèse de Yopougon (Côte d'Ivoire), avec l'accord de son évêque, est déchargé de sa mission devicaire du secteur pastoral de Blois Rive Droite. À cette même date, il est nommé vicaire du secteur pastoral de Blois Rive Gauche pour deux années prorogées.
- Monsieur l'abbé **Didier-Marie de LOVINFOSSE**, curé des secteurs pastoraux de Chailles- les-Montils, Contres, Cellettes et Bracieux, est nommé avec l'accord du Modérateur de la Communauté Saint Martin, doyen de Sologne viticole.
- Monsieur l'abbé **Dominique MALMEZAT**, prêtre référent pour la pastorale du monde scolaire et des étudiants dans le doyenné du Blaisois, est nommé en outre avec l'accord du Modérateur de la Communauté Saint Martin, prêtre auxiliaire au secteur pastoral Blois rive-droite.
- Monsieur l'abbé **Raphaël MOBIO**, prêtre fidei donum du diocèse de Yopougon (Côte d'Ivoire) est prorogé vicaire du secteur paroissial de Blois Saint Joseph – Saint Pierre de Cabochon, pour une période d'une année, éventuellement renouvelable.
- Monsieur le chanoine **Jean PETIT** est déchargé de sa mission de curé du secteur pastoral de Onzain-Chouzy. À cette date, il est nommé aumônier diocésain du Secours catholique pour trois ans renouvelables.
- Monsieur l'abbé **Laurent PRUDHOMME** est nommé pour une année prêtre auxiliaire du secteur pastoral de Onzain-Chouzy.
- Monsieur l'abbé **Emmanuel de VALICOURT** est reconduit pour trois ans dans sa mission d'aumônier de l'hospitalité diocésaine.
- Monseigneur **Philippe VERRIER** est prorogé pour trois ans dans ses missions de curé du secteur pastoral de Chambord et de délégué épiscopal du service diocésain de la culture. À cette même date, il est nommé supérieur de la maison Charles de Blois pour trois ans renouvelables.
- Monsieur **Henri-Jean DUPÉ** est nommé en ministère diaconal dans le secteur pastoral Blois Saint-Joseph – Saint Pierre de Cabochon. À cette même date, il est nommé pour trois années renouvelables adjoint au délégué épiscopal à la formation.